Bossonnens, le 20 novembre 2026

Commune de Bossonnens

C O N V O C A T I O N

Les citoyennes et citoyens de la commune de Bossonnens sont convoqués en Assemblée communale le **mercredi 9 décembre 2026, à 20h00, à la salle polyvalente de l'école, route de Vevey 31.**

Ordre du jour :

1. **Procès-verbal de l'Assemblée communale du 9 juin 2026**
   (ne sera pas lu)

2. **Présentation de la planification financière 2027-2031**
   2.1 Préavis de la Commission financière

3. **Présentation du budget de résultats 2027**
   3.1 Rapport de la Commission financière
   3.2 Vote

4. **Présentation du budget des investissements 2027**
   4.1 Trafic et télécommunication
   - Plan d'infrastructure de mobilité en vue de l'abaissement de la vitesse sur les routes communales

   4.2 Rapport de la Commission financière
   4.3 Vote

5. **Modification des statuts de l'Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère (AVGG)**
   5.1 Présentation
   5.2 Vote

6. **Règlement général de police**
   6.1 Présentation
   6.2 Vote

7. **Règlement relatif à l'accueil préscolaire**
   7.1 Présentation
   7.2 Rapport de la Commission financière
   7.3 Vote

8. Règlement relatif à l'accueil extrascolaire

8.1 Présentation

8.2 Rapport de la Commission financière

8.3 Vote

9. Gouvernance régionale – informations

10. Divers

Le Conseil communal

Le procès-verbal de la dernière Assemblée, les budgets, les statuts modifiés de l'AVGG et les différents règlements peuvent être consultés auprès du secrétariat durant les heures d'ouverture du bureau communal, 10 jours avant l'Assemblée, ou sur le site internet www.bossonnens.ch.